ARRÊTÉ 2026-ÉLE-INSPÉ-06

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE F AU CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPÉ) DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

VU *le code de l'éducation, et notamment ses articles D719-36-1, L.713-1, L.719-1 et suivants, L.721-1 et suivants, D.719-1 et suivants, D.721-1 et suivants ;*

VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*

VU *les statuts de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'Académie de Créteil ;*

VU *la décision cadre en date du 29 mai 2026 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *la délibération CA-2026-ÉLECTION-UPEC-32 en date du 7 septembre 2026 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Pierre Wolkenstein à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *l'arrêté fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'Académie de Créteil ;*

VU *l'arrêté portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'Académie de Créteil ;*

VU *l'avis du Comité électoral consultatif ;*

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'Académie de Créteil de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), organisées du mardi 8 décembre 2026 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 9 décembre 2026 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

Collège	**F** **« Usagers, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation »**
Listes de candidatures	« La FSU se bat pour vos droits au quotidien ! »
	« INSPE SOLIDAIRE »

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page internet dédiée aux élections sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 24 novembre 2026

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - UPEC
Pierre Wolkenstein

Pierre WOLKENSTEIN